



MADRID : partenariat reconduit pour B&K

Pour continuer à lutter contre la pollution sonore et maintenir sa conformité aux exigences des réglementations nationales et européennes sur la réglementation du bruit urbain, la Mairie de Madrid a prolongé son contrat de prestation de service avec Brüel & Kjaer, spécialiste de la mesure acoustique.

Après un partenariat de 20 ans assuré par Brüel & Kjaer pour le support technique, le Département Lutte contre le Bruit de la ville de Madrid a décidé de prolonger son contrat, auprès du spécialiste de la vibro-acoustique, pour les deux prochaines années. Dans le cadre de cet accord, Brüel & Kjaer a mis en place une équipe de professionnels multidisciplinaire au sein de la Direction du Contrôle du Bruit. Parce qu'elle est directement implantée sur le site, cette équipe permet une communication directe et une bonne interaction entre les membres du conseil et les décideurs.

Les services fournis par B&K comprennent également la cartographie acoustique, la gestion du réseau de

surveillance du bruit et des mesures environnementales, l'évaluation sonore, des études d'impact, la mise en œuvre et l'application du décret royal RD1367, ainsi qu'une assistance dans le cadre des mesurages pour le Centre Municipal Acoustique (CMA).

De nombreux projets sont actuellement en cours d'élaboration, parmi lesquels le développement de la Carte de Bruit Stratégique 2012 (MER2012) et le projet de déclaration de Zone de Protection Acoustique Spéciale (ZPAE) du centre-ville.

Pour en savoir plus :
www.madrid.org

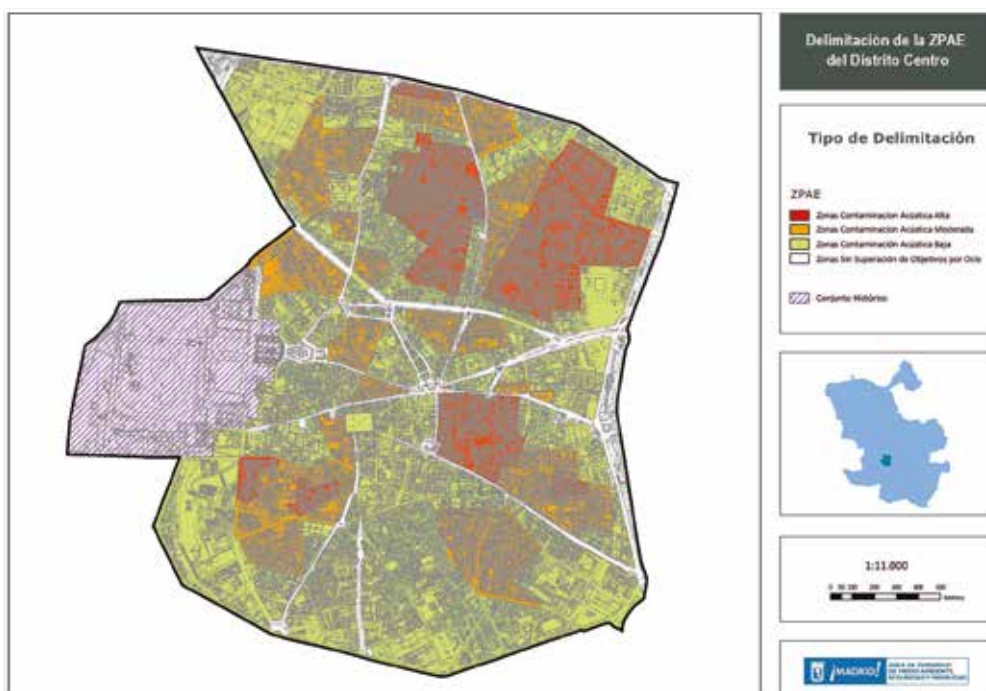
Journées « Faites de la Mesure » 2013

Brüel & Kjaer, organise la 7^{ème} édition des Journées « Faites de la Mesure », les 18, 19 & 20 juin 2013, sur son site de Mennecy (91).

Pour cette édition particulière, marquée par la célébration des 70 ans de Brüel & Kjaer, plus de 200 professionnels sont attendus pour s'informer, échanger et débattre des sujets qui font l'actualité dans le domaine de l'acoustique et des vibrations.

Cette manifestation gratuite se déroulera autour de 2 axes : une zone d'exposition et des exposés techniques et/ou scientifiques. Si vous souhaitez partager vos connaissances, faire découvrir de nouvelles techniques, mettre en avant vos récentes études vous pouvez être acteur de cette manifestation, en présentant un exposé.

Renseignements :
Anne Cécile CORNET
Tél. : 01 69 90 69 09



REIMS METROPOLE lance son plan anti-bruit

Près de 5 % de la population Remmoise reste exposée à trop de bruit, c'est la raison pour laquelle l'agglomération entame un plan de réduction du bruit.

Suite logique de la publication de la carte du bruit dans l'agglomération, Reims Métropole va entamer un plan d'action. Le but : juguler le trop-plein